

ANNEXE FINANCIER**Saison 2017/2018****A - ENGAGEMENTS DES EQUIPES**

- Prix uniforme	15.20 €
- Football à 7	7.10 €
- Football à 9	11.20 €

B - AUTORISATIONS

- Match avec une équipe étrangère	38.00 €
- Non homologation d'un tournoi	39.00 €

C - AMENDES - PENALITES FINANCIERES :

- Licence manquante	
> <i>Compétitions Régionales</i>	8.00 €
> <i>Compétitions Nationales</i>	7.00 €
- Absence de saisie de résultat sur Internet du club recevant	5.00 €
- Feuille de match (retard, irrégulière, etc.)	
> <i>Compétitions Régionales</i>	9.50 €
> <i>Compétitions Nationales</i>	35.00 €
- Non-envoi feuille de match après deux réclamations	51.50 €
- Etablissement feuille de match de complaisance	150.00 €
- Fraude (montant minimum)	150.00 €
- Inscription sur la feuille de match d'un licencié suspendu	45.00 €
- Inscription sur la feuille de match d'un joueur ou dirigeant non licencié	90.00 €
- Absence à l'Assemblée Générale de la L.P.I.F.F. par voix	10.00 €
- Refus de régler un officiel désigné	45.00 €
- Réserve ou réclamation, demande d'évocation fondée, club fautif	43.50 €
- Réserve ou réclamation, demande d'évocation fondée, club obtenant gain de cause, remboursement de	43.50 €
- Annulation de l'engagement après parution des calendriers	102.00 €
- Infraction au statut des éducateurs (article 11.3.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.)	
> Seniors D.H. (annexe 2 du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football) :	
Par éducateur manquant et pour chaque match disputé en situation irrégulière	170.00 €
> Seniors D.S.R. (annexe 2 du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football) :	
Par éducateur manquant et pour chaque match disputé en situation irrégulière	85.00 €
> Autres Championnats soumis à obligation	
Par éducateur manquant et pour chaque match disputé en situation irrégulière	30.00 €
- Délivrance d'un duplicata de diplôme d'éducateur	20.00 €
- Non restitution de licence (dossiers de la C.R.S.R.C.M.)	40.00 €
- Participation aux frais d'envoi des feuilles de matches (par équipe engagée dans un championnat de Ligue)	1.40 €

D - FORFAITS :**1. - Championnat :**

**Seniors du Dimanche après-midi, Excellence, 1^{ère} D, 2^{ème} D,
Seniors (1) du Football d'Entreprise du Samedi après-midi,
Féminines Seniors, CDM et Anciens.**

1 ^{er} forfait	31.00 €
2 ^{ème} forfait	37.50 €
3 ^{ème} forfait induisant le forfait général	41.50 €
Forfait général (avisé par courrier du club)	72.00 €

**Seniors du Dimanche après-midi, 3^{ème} D, 4^{ème} D et 5^{ème} D
Championnat des équipes 2 du Football d'Entreprise,
Critérium du Samedi
Championnat Futsal**

1 ^{er} forfait	24.00 €
2 ^{ème} forfait	27.50 €
3 ^{ème} forfait induisant le forfait général	33.50 €
Forfait général (avisé par courrier du club)	57.00 €

Jeunes masculins et féminins

1 ^{er} forfait	24.00 €
2 ^{ème} forfait	27.50 €
3 ^{ème} forfait induisant le forfait général	33.50 €
Forfait général (avisé par courrier du club)	57.00 €

* Le barème de l'amende est triplé lors des 3 dernières rencontres de Championnat.

2. - Coupes :

> Compétitions Régionales (hors Paris IDF Seniors-Trophée Jean Verbeke) :

Phase préliminaire

Forfait	23.00 €
---------------	---------

Phase finale

Seizième de finale	30.00 €
Huitième de finale	46.00 €
Quart de finale	76.00 €
Demi-finale	152.00 €
Finale	305.00 €

> **Compétitions Nationales (hors Coupe de France) :**

Forfait (phase éliminatoire)	35.00 €
------------------------------------	---------

E - FRAIS DE DOSSIERS :

- Réserves et réclamations, demande d'évocation (Compétitions Nationales)	100.00 €
- Réserves et réclamations, demande d'évocation (District et Ligue)	43.50 €
- Appels Ligue et Districts (Comité d'Appel - hors discipline)	64.00 €
- Appels FFF (hors discipline)	150.00 €

F – FRAIS DE PROCEDURE

- Appels Ligue et Districts (Commission d'Appel - discipline)	125.00 €
---	----------

G - OUVERTURE DE DOSSIER DISCIPLINAIRE :

- par exclusion et incidents avant, pendant et après la rencontre	30.00 €
- par avertissement	8.00 €

H - AMENDES SUITE A DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES

- Clubs :

- 1 match de suspension de terrain avec sursis	17.00 €
- 2 matches de suspension de terrain avec sursis	34.00 €
- de 1 match ferme à 2 matches fermes de suspension de terrain inclus	85.00 €
- de 3 matches fermes à 5 matches fermes de suspension de terrain inclus	170.00 €
- 6 mois fermes de suspension de terrain	320.00 €

I - INDEMNITES :

Barème de remboursement des indemnités de match et des frais de déplacement des Arbitres, Arbitres-Assistants et Arbitres de Club désignés officiellement, opérant pour le compte de la Ligue de Paris - Ile de France de Football

- Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50 km et au delà	46.00 €
Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 ^{ème} , de	0.95 €
- A ces frais de déplacement s'ajoute pour les arbitres et arbitres-assistants	
une indemnité de match	30.00 €
* Pour les matches de U16 et U17	25.00 €
* Pour les matches de U14 et U15	20.00 €
* Pour les matches de Division d'Honneur du Championnat Seniors.....	40.00 €

Futsal :

- Indemnité de déplacement quel que soit le kilométrage	46.00 €
- A ces frais de déplacement s'ajoute une indemnité de match	
par rencontre dirigée (durée : 40 minutes)	15.00 €

Barème de remboursement des frais de déplacement des délégués et observateurs, opérant pour le compte de la Ligue de Paris - Ile de France de Football.

- N°1. Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50 km	46.00 €
- N°2. Officiel se déplaçant au delà de 50 km	52.00 €

Barème de remboursement des frais de déplacement des membres de la C.R.T.I.S. procédant aux contrôles d'éclairage des terrains aux fins d'homologation

95.00 €

Barème de remboursement des frais de déplacement des membres de la C.R.I.T.S. procédant aux contrôles d'éclairage des gymnases aux fins d'homologation

70.00 €

J - STATUT DE L'ARBITRAGE :

Championnats Futsal (DH), de Football d'Entreprise et Féminins Régionaux, autres Divisions de District, clubs qui n'engagent que des équipes de jeunes, de Seniors C.D.M., de Vétérans ou de Critérium du Samedi (division supérieure uniquement).

Sanction financière pour les clubs en 1 ^{ère} année d'infraction	30.00 €
(par arbitre manquant)	

J - LICENCES :

Tarifs :

dont part assurance (Responsabilité Civile et Individuelle Accident) : 1,71 €

Seniors Vétérans Libre	41.75 €
Seniors Libre	31.55 €
Seniors (U20) Libre	31.55 €
U19 Libre	23.40 €
U18 Libre	23.40 €
U17 Libre	23.40 €
U16 Libre	19.35 €
U15 Libre	19.35 €
U14 Libre	17.80 €
U13 Libre	17.80 €
U12 Libre	13.75 €
U11 Libre	13.75 €
U10 Libre	10.70 €
U9 Libre	10.70 €
U8 Libre	8.15 €
U7 Libre	8.15 €
U6 Libre	8.15 €
Seniors F Libre	29.50 €
Seniors (U20 F).....	29.50 €
U19 F Libre	29.50 €
U18 F Libre	29.50 €
U17 F Libre	16.80 €
U16 F Libre	16.80 €
U15 F Libre	16.80 €
U14 F Libre	15.75 €
U13 F Libre	15.75 €
U12 F Libre	9.65 €
U11 F Libre	9.65 €
U10 F Libre	9.65 €
U9 F Libre	9.65 €
U8 F Libre	7.15 €
U7 F Libre	7.15 €
U6 F Libre	7.15 €
Seniors Vétérans Entreprise.....	41.75 €
Seniors Entreprise.....	31.55 €
Seniors (U20) Entreprise	31.55 €
U19 Entreprise	23.40 €
U18 Entreprise	23.40 €
U17 Entreprise	23.40 €

L.P.I.F.F. – saison 2017/2018

Seniors Vétérans Futsal.....	24.45 €
Seniors Futsal.....	24.45 €
Seniors (U20) Futsal	24.45 €
U19 Futsal	23.40 €
U18 Futsal	23.40 €
U17 Futsal	23.40 €
U16 Futsal	19.35 €
U15 Futsal	19.35 €
U14 Futsal	17.80 €
U13 Futsal	17.80 €
U12 Futsal	13.75 €
U11 Futsal	13.75 €
U10 Futsal	10.70 €
U9 Futsal	10.70 €
U8 Futsal	8.15 €
U7 Futsal	8.15 €
U6 Futsal	8.15 €
Seniors F Futsal.....	23.40 €
Seniors (U20 F) Futsal	23.40 €
U19 F Futsal	23.40 €
U18 F Futsal	23.40 €
U17 F Futsal	16.80 €
U16 F Futsal	16.80 €
U15 F Futsal	16.80 €
U14 F Futsal	15.75 €
U13 F Futsal	15.75 €
U12 F Futsal	9.65 €
U11 F Futsal	9.65 €
U10 F Futsal	9.65 €
U9 F Futsal	9.65 €
U8 F Futsal	7.15 €
U7 F Futsal	7.15 €
U6 F Futsal	7.15 €
Loisir.....	23.40 €
Technique Régionale	32.60 €
Dirigeants / Dirigeantes.....	10.50 €
Educateurs fédéraux.....	10.70 €
Animateurs.....	10.70 €
Frais divers :	
Frais d'envoi des bordereaux de demande de licence (prix unitaire)	0.20 €
Opposition à changement de club	25.00 €
Droit de changement de club associé à la délivrance de la licence « M » (article 90 des Règlements Généraux de la F.F.F.)	
. De U18 à Seniors	91.60 €
. De U12 à U17	34.60 €